



Comité des Fêtes Orry-la-Ville / Montgrésin
Brocante du 12 avril 2026 de 6h30 à 18h00
INSCRIPTION – DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE VENTE AU DÉBALLAGE
(Articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce
et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal)

Inscription n°

DATE DE CLÔTURE des inscriptions : 08/04/2026

1 – Déclarant (particulier - professionnel)

Je, soussigné(e)

Nom Prénom

Numéro et nature pièce d'identité :

Délivrée le : Par :

Adresse :

Code postal : Localité :

Téléphone : E-mail :

Numéro immatriculation du véhicule (obligatoire) :

2 – Caractéristiques de la vente au déballage

Marchandises vendues : ☐ Neuves ☐ Occasion

Nature des marchandises vendues :

3 – Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance de l'arrêté municipal (sur les panneaux d'affichage communaux) et connaître le règlement de la brocante (au dos de la présente), déchargeant par la même, les organisateurs de toutes les responsabilités pénales, civiles ou administratives quant à sa participation.

Je m'engage à ne pas enfreindre la loi et à ne pas céder l'autorisation qui m'est consentie à titre individuel, ni à vendre des objets neufs soldés (braderie), ni nourriture, ni boissons. J'atteste également de ne pas faire plus de 2 manifestations de même genre par an (Article R321-9 du code pénal).

4- Règlement

Réservation à régler par chèque à l'ordre du comité des fêtes (en cas d'annulation les chèques seront détruits)

Je désire réserver :

mètres (par multiple de 2 au prix de 10 € les deux mètres linéaires)

Soit € réglés par chèque n°

En cas de désistement voir l'article n°10

Pour tous renseignements complémentaires : Tel : **06 77 75 70 96** ou **09 75 59 60 15**

Date et signature du déclarant

Date du traitement de la demande
et de l'envoi du reçu

/ / 2026